



Portrait de la biodiversité

Saint-Andiol



Chevêche d'Athéna © André SIMON

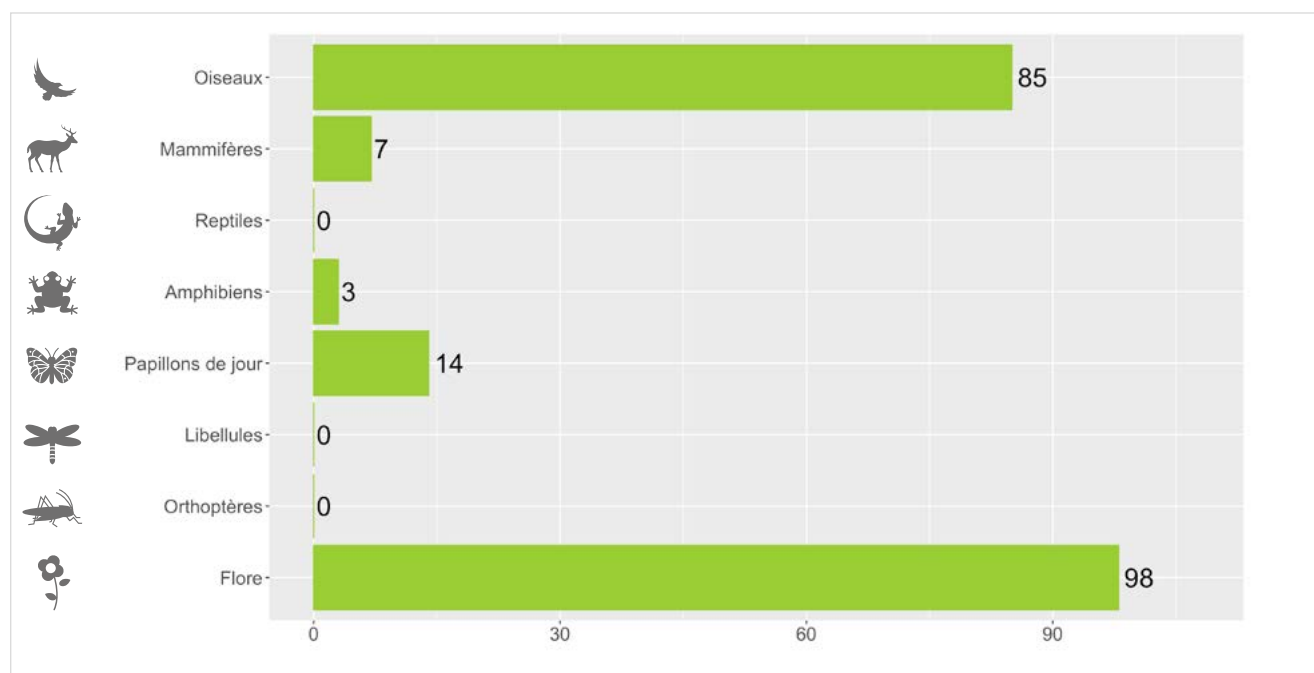


Localisation de la commune dans le département des Bouches-du-Rhône

La connaissance de la faune et de la flore sur votre commune

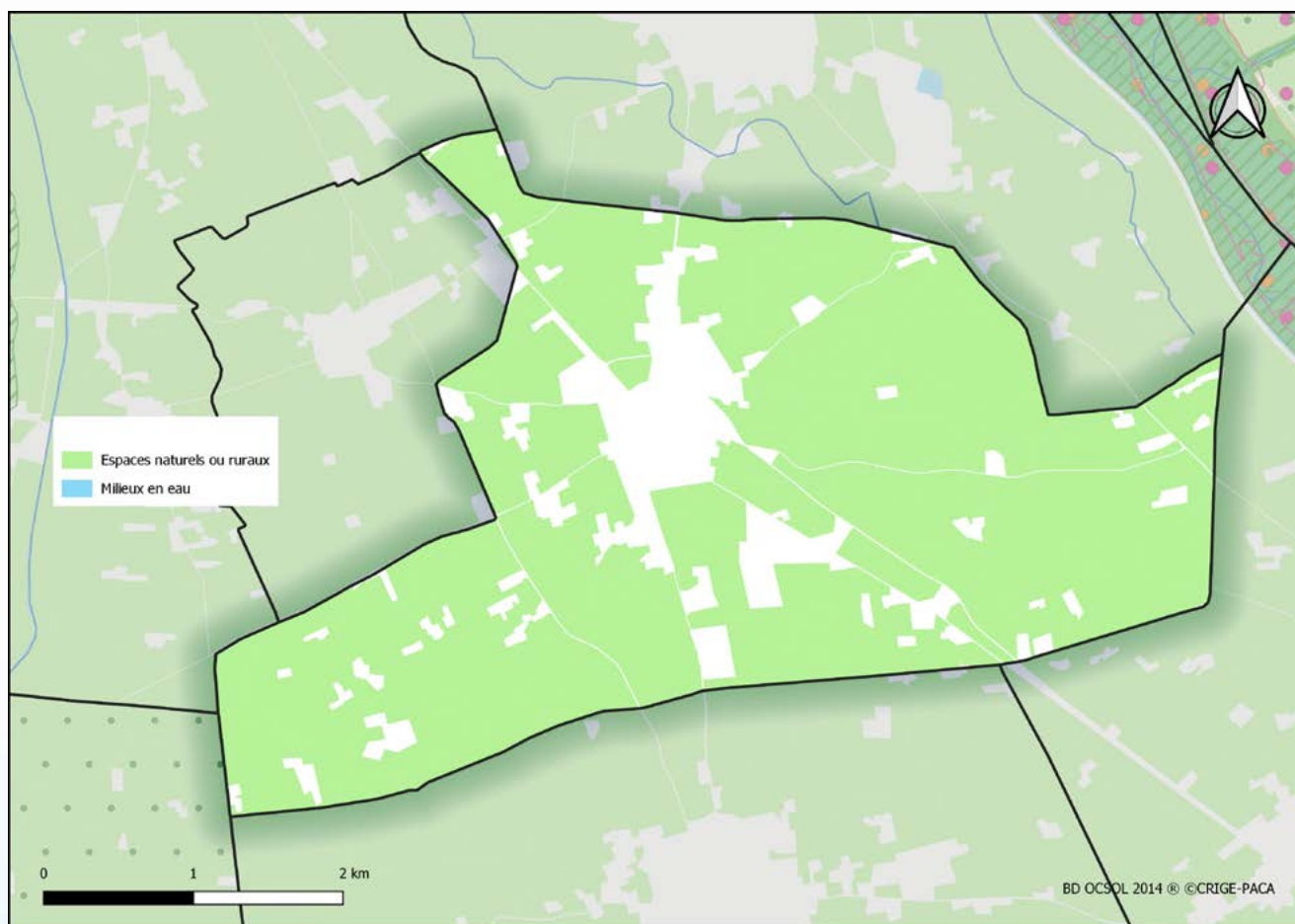
215 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Saint-Andiol, soit 2% de la faune et de la flore terrestre recensées dans le département des Bouches-du-Rhône. 77 espèces sont protégées au niveau national. 7 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 11 à l'échelle régionale.

La compilation de 1 301 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Saint-Andiol (nombre d'espèces)

Les espaces naturels



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Saint-Andiol

D'une superficie de 16 km² dont 0 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique, la commune de Saint-Andiol est composée à 84 % d'espaces naturels et ruraux.

La commune est située dans les **plaines agricoles rhodano-duranciennes** dont les paysages sont caractérisés par la présence de grandes cultures intensives, de maraichages et de vergers. L'originalité de ces plaines réside dans leur caractère frais et humide maintenu en été grâce aux terres irriguées et ciselées de canaux. Localement, quelques petits massifs calcaires plus secs sont cultivés de façon extensive en mosaïque avec des garrigues, des pinèdes ou des chênaies vertes. La majorité des haies sont rectilignes et constituées de cyprès servant de brise vent mais à faible intérêt pour la biodiversité. Cependant, quelques haies à essences diversifiées, avec présence de vieux arbres creux, permettent l'accueil d'espèces cavicoles. Ponctuellement, le paysage est marqué par des milieux très secs qui sont d'anciens coussouls plus ou moins dégradés (petite **Crau** de Saint-Rémy-de-Provence, d'Eyragues, et de Noves) où les oiseaux des cortèges agricoles peuvent être observés. Dans la plaine, un réseau constitué de canaux, d'affluents et de sous-affluents du **Rhône**, bénéficie aux espèces aquatiques communes. Des concentrations particulièrement importantes d'Anguilles d'Europe sont à mentionner sur la rivière de l'Anguillon qui constituerait depuis longtemps un axe de migration pour cette espèce en danger critique d'extinction.

Ailleurs dans la commune, les **activités agricoles extensives** et un réseau de haies diversifiées permettent le maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Les plantes messicoles, en voie de disparition en France, attirent une biodiversité constituée d'insectes pollinisateurs et d'auxiliaires des cultures.

L'écosystème urbain et péri-urbain n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'Homme.



Des espèces de faune et de flore à observer

© Aurélien AUDEVARD



Corbeau freux

LR

En France, le Corbeau freux est une espèce de plaine, présente essentiellement dans les grandes vallées alluviales et les plateaux, montant localement jusqu'à 500 m d'altitude. Son trait de caractère le plus évident est son grégarisme : on l'observe le plus souvent en groupes. Il est classé parmi les espèces pouvant occasionner des dégâts dans certaines régions mais ce corvidé est quasi menacé et classé sur la liste rouge des oiseaux nicheurs, de passage et hivernants de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

© André SIMON



Rollier d'Europe

P

Le Rollier d'Europe affectionne les paysages ouverts à semi-ouverts de zone agricole, riches en insectes de grosse taille dont il se nourrit. Les pontes sont déposées généralement dans une cavité d'arbre comme d'anciennes loges de Pic vert.

© Aurélie JOHANET



Hérisson d'Europe

P

En se nourrissant de limaces, escargots, etc., le Hérisson d'Europe est un bon auxiliaire des cultures. Il se déplace de quelques kilomètres par nuit et apprécie lorsque les jardins ne sont pas trop cloisonnés. Les collisions routières sont la première cause de mortalité ; levons le pied en roulant la nuit !

© Nicolas FUENTO



Couleuvre de Montpellier

P

Plus grand serpent en Europe, la Couleuvre de Montpellier fréquente une très grande variété d'habitats. C'est dans les secteurs agricoles méditerranéens extensifs, bocagers, riches en abris et en proies que l'on observe les plus fortes densités.

© Nicolas FUENTO



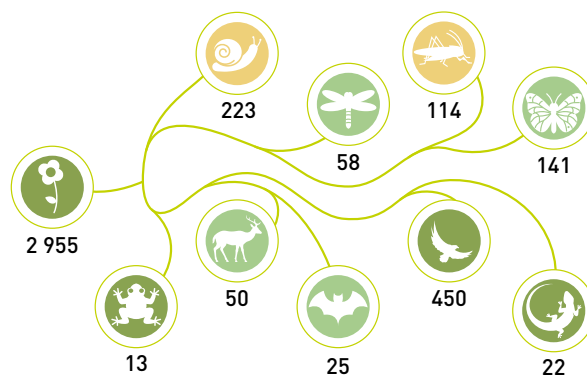
Alyte accoucheur

P LR

Ce petit crapaud colonise divers d'habitats terrestres et aquatiques et cohabite bien avec l'Homme. L'adulte est toujours terrestre et se réfugie dans toute cache disponible. Il s'agit de la seule espèce européenne dont le mâle porte les œufs sur le dos. L'Alyte accoucheur est rare en Provence, les observations dans les Bouches-du-Rhône se cantonnant au nord du département.

Bouches-du-Rhône

Le département des Bouches-du-Rhône se caractérise par une grande diversité de milieux qui accueillent un patrimoine naturel méditerranéen exceptionnel. Ainsi, il fait partie des territoires les plus riches en nombre d'espèces de France métropolitaine. Un total de 8 844 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 525 espèces sont protégées par la loi et 305 espèces sont actuellement menacées. Le département accueille la moitié de la flore régionale et plus de la moitié des espèces d'oiseaux présentes en France. Le portrait de la biodiversité continentale du département améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

Des actions pour vous engager en faveur de la biodiversité



Connaissances

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



Protection

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



Sensibilisation

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hironnelles
© Daphné KLEJNOWSKI

Pour aller plus loin, contacter les services du Département : www.departement13.fr



Partenaires techniques

